



Vendredi 21 février 2020

Sommet Afrique-France : ouverture des candidatures

L'année 2020 lancera la saison diplomatique Africa 2020, qui débutera avec la tenue du 28^{ème} Sommet Afrique-France, du 4 au 6 juin, à Bordeaux et sera consacré au thème de la ville durable.

Ce 28^{ème} sommet Afrique-France, organisé par la Présidence de la République française, réunira les chefs d'Etat de 54 pays du continent africain, mais également les acteurs institutionnels, acteurs des services publics, financeurs, entreprises privées, entrepreneurs ainsi que la société civile.

Ce sommet se déroulera selon un format novateur, au sein d'une « Cité des solutions », grand salon professionnel de 55 000 m², organisé sous la forme d'une ville scénarisée, avec 7 quartiers thématiques, où acteurs publics, entreprises africaines et françaises, professionnels et associations présenteront leurs réponses aux grands défis urbains.

Le Conseil national des barreaux a obtenu que les avocats puissent participer à ce Sommet. La profession d'avocat sera présente au sein de chaque quartier de la Cité des Solutions, via des « Maisons du Droit » animées par des avocats qui offriront des conseils juridiques aux entreprises et décideurs présents, afin de faire valoir leur expertise et l'importance d'avoir recours aux services d'un avocat.

L'objectif est de souligner la place centrale de l'avocat et du droit dans la construction d'une cité, dans le développement d'un projet et tout au long de la relation d'affaires. Ce sommet sera également l'occasion pour les avocats présents de développer des relations d'affaires avec l'Afrique.

Pour réaliser pleinement ce projet, le CNB souhaite :

- **Sélectionner 100 avocats exerçant en France et 100 avocats exerçant sur le continent africain, qui interviendront en binôme** (1 avocat exerçant en France - 1 avocat exerçant sur le continent africain) sur les Maisons du Droit installées au sein de chacun des quartiers de la Cité des solutions ;
- **Associer des cabinets d'avocats français et africains** qui souhaiteraient être présents sur la Cité des Solutions, en qualité de co-exposants.

> Candidatez pour constituer un binôme

> Candidatez pour donner de la visibilité à votre cabinet

Ne tardez pas à vous inscrire ! Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 mars 2020. Elles seront examinées dans la limite des places disponibles et selon les critères fixés par les organisateurs.



RESTONS CONNECTÉS



[espace avocat](#) | [avocat.fr](#) | [RIN](#) | [petites annonces](#)

Site institutionnel du CNB

Plateforme de consultations juridiques en ligne

+33 (0)1 53 30 85 60

international@cnb.avocat.fr



Conseil national des barreaux 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris